

**PROCES-VERBAL**

**DE**

**L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE**

**DU**

**14 AVRIL 2022**

---

**Présidence** : **Monsieur Vincent GUILLET, Syndic**

**Présents** : **46 citoyennes et citoyens**

**Se sont excusés** : **M. Pierre-Louis Ruffieux  
M. Sylvain Probst  
Mme Virginie Forney  
Mme Sylvia Baiutti  
M. Didier Steiner  
M. Frédéric Waeber  
Mme Anne-Marie Bourguet  
Mme Catherine Grangier  
M. Marcel Biolley  
Mme et M. Corinne et Laurent Yerly  
Mme Carole Gobet Papaux et M. Pierre Papaux  
M. Thierry Chevalley  
Mme Christelle Bourqui  
Mme Christine Dousse  
M. Bernard Tinguely  
Mme Marie-France Sciboz**

**Scrutateurs** : **Monsieur Michel Bapst  
Monsieur Dominique Yerly**

Au nom du Conseil communal, M. Vincent Guillet a le plaisir d'ouvrir cette assemblée de printemps. Il souhaite la bienvenue et remercie les citoyennes et citoyens de consacrer leur soirée aux affaires communales. L'assemblée retrouve la salle communale après deux ans de pandémie.



Il salue particulièrement la présence de

*Monsieur le Député Pierre-Alain Bapst*

*Madame la Présidente de Paroisse Murielle Sturny,  
Monsieur le Conseiller de Paroisse Bernard Peiry.*

Comme le stipule l'article 9<sup>bis</sup> de la Loi sur les communes, les assemblées communales sont publiques. Hormis Mesdames Maradan, Roulin et Minguely, membres du personnel de l'administration communale, toute personne n'étant pas citoyen actif ayant son domicile politique dans la commune est tenue de le signaler par main levée afin qu'elle ne soit pas comptée dans les personnes ayant droit de vote.

Personne ne s'annonce.

**CONVOCATION** : conformément à l'art. 12 LCo.

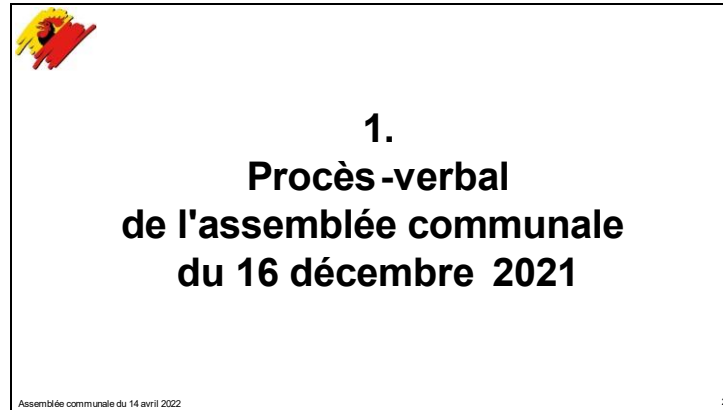
L'ensemble des dossiers y relatifs étaient disponibles à l'Administration communale et sur le site internet de la commune.

Remarque : aucune

**ENREGISTREMENT** : conformément à l'art. 3 al. 2 ReLCo.

Remarque : aucune

## **1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2021.**



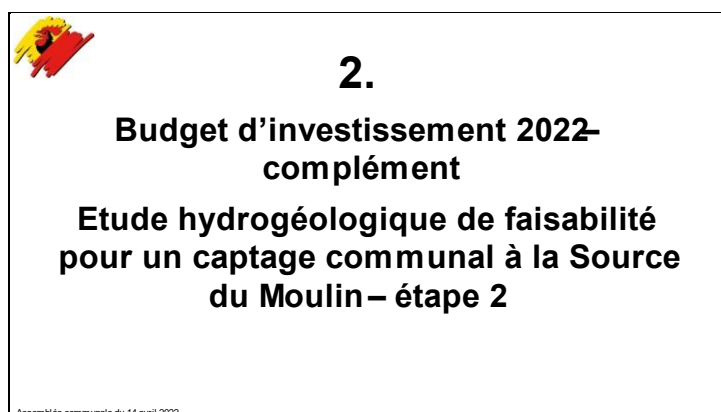
Le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2021 ne sera pas lu ; il était en consultation auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune (art. 13 RELCo).

Remarque : aucune

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

M. Vincent Guillet remercie Mme Maradan pour sa rédaction.

## 2. Budget d'investissement 2022 – complément Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2

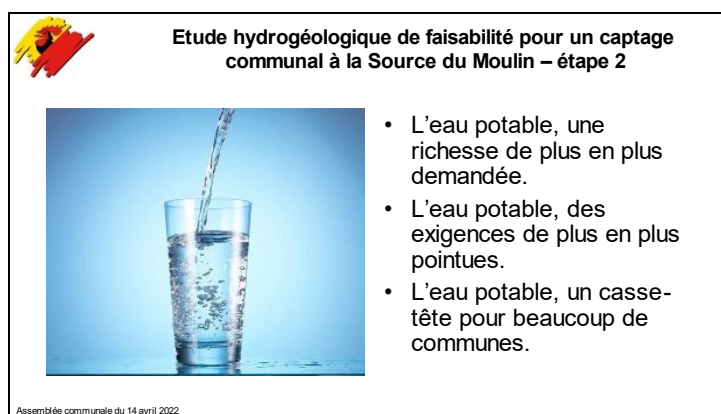


M. Vincent Guillet passe au point 2 de l'ordre du jour, Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2.

Pour la présentation de ce point, il passe la parole à M. François Yerly, Conseiller communal responsable du dicastère des eaux.

### Présentation

Mesdames, Messieurs,




### 1. Introduction


- L'eau potable, une richesse de plus en plus demandée.
- L'eau potable, des exigences de plus en plus pointues.
- L'eau potable, un casse-tête pour beaucoup de communes.

Nous avons la chance de bénéficier d'une eau de bonne qualité à Treyvaux, et c'est tant mieux.

Mais il y a toujours un mais !

Ce sont des eaux de surface donc peu filtrées par le terrain. Elles sont trop régulièrement mises en décharge car trop de turbidité particulièrement lors de périodes de mauvais temps comme celles vécues l'année dernière. Les eaux du GAME (Groupement d'Adduction d'eau le Mouret et Environs) nous ravitaillent à volonté, mais pas à n'importe quel prix et avec la qualité que l'on connaît.

 **Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2**



- Les eaux du GAME
- Les nouvelles exigences fédérales
- Réservoir du Sapalé date de 1971.
- L'ouvrage n'est pas conforme aux règles reconnues de la technique.
- Un assainissement complet du réservoir est nécessaire

Assemblée communale du 14 avril 2022 5


Les nouvelles exigences fédérales vont imposer à chaque commune l'obligation d'avoir un approvisionnement de secours en eau potable en cas de pollution ou problèmes d'approvisionnement.

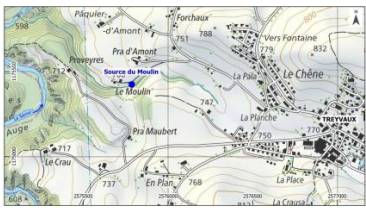
Il faut tenir compte aussi du réservoir du Sapalé qui date de 1971. L'ouvrage n'est plus conforme aux règles reconnues par la technique. Un assainissement complet du réservoir est nécessaire.

Des discussions avec le GAME pour une éventuelle fusion avec le réseau d'eau potable de la commune de Treyvaux sont en cours. Nous étudions toutes les variantes possibles, avant de nous positionner sur une éventuelle adhésion au GAME.

L'indépendance de la commune de Treyvaux en eau potable est en jeu.

## 2. Etude

 **Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2**



- Les sources d'un débit d'étiage moyen de plus de 200 l/m appartiennent au domaine public, au sens de l'art. 4 de la Loi cantonale sur le domaine public
- Cette source pourrait fournir un volume estimé de 400 à 600 l/min

Assemblée communale du 14 avril 2022 6

Le Conseil communal veut poursuivre ses études sur la source du Moulin.


Sur les rives du ruisseau des Arbagnys, (photo) au lieu-dit Le Moulin, une source d'eau sort du terrain. Il s'agirait d'un approvisionnement certainement conséquent.

Une étude privée a déjà été réalisée au début des années 2000.

Les sources d'un débit d'étiage moyen de plus de 200 litres/minute appartiennent au domaine public, au sens de l'art. 4 de la Loi cantonale sur le domaine public. Ceci permettrait donc à la Commune d'en disposer dans le cadre d'une demande de concession qui devra être accordée par les autorités cantonales.

D'après les premières informations, cette source pourrait nous fournir un volume estimé - mais à confirmer - de 400 à 600 l/min. Alors que de nos sources de la Joux et du Burgerwald, nous en recevons actuellement environ 350 l/min.

**Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2**

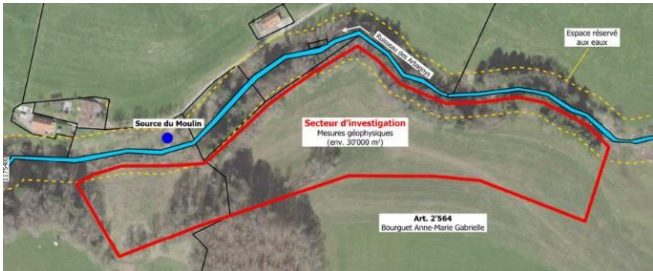


Cette source pourrait fournir un volume estimé de 400 à 600 l/min

Assemblée communale du 14 avril 2022

Une première étape de l'étude faite dans le courant du mois de février de cette année nous confirme qu'il est possible de procéder à un forage et un pompage pour injecter cette eau directement dans le réseau communal, à condition que la qualité et les quantités correspondent aux exigences. Les résultats de la deuxième étape devraient nous le confirmer. Nous vous proposons donc de nous donner les moyens d'étudier la seconde étape. C'est-à-dire procéder par sondage pour y analyser la qualité et surtout la quantité d'eau exploitable. Depuis longtemps, plusieurs familles treyvaliennes consomment journalièrement cette eau.

**Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2**



Assemblée communale du 14 avril 2022

### 3. Financement

Cet investissement sera assuré par le compte courant de la commune

Investissement		<b>Fr. 40'000.—</b>
Amortissement annuel	2 %	<b>Fr. 800.—</b>

Le financement de cet amortissement sera pris dans la réserve « Financement spécial pour le maintien de la valeur ».

**Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2**

**Financement**

Investissement	<b>40'000.-</b>
Amortissement annuel 2%	<b>800.-</b>

Assemblée communale du 14 avril 2022

#### 4. Proposition

Le Conseil communal vous propose d'accepter l'investissement pour l'étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage à la Source du Moulin – étape 2.



Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2

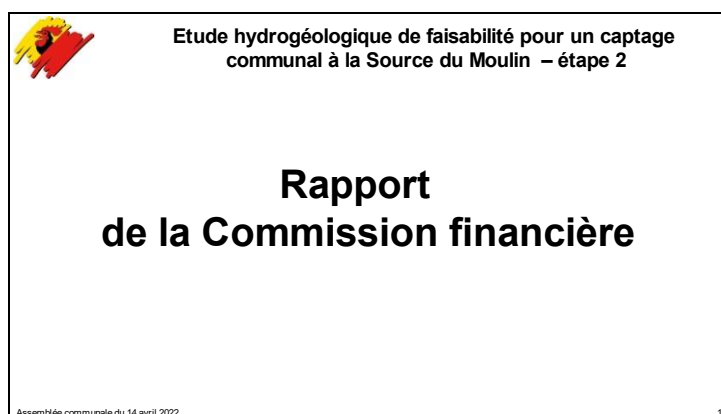


Le Conseil communal est convaincu du bien fondé de cette étude.

Assemblée communale du 14 avril 2022 10

Je vous remercie.

M. Vincent Guillet remercie M. Yerly pour sa présentation.



Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2

**Rapport  
de la Commission financière**


Assemblée communale du 14 avril 2022 11

Il donne la parole à M. Jacques Biemann, Secrétaire de la Commission financière pour le rapport de celle-ci.

#### Rapport de la commission financière

*L'investissement de CHF 40'000.- prévu pour l'étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage à la source du Moulin sera financé par le compte courant de la commune. Cette étude permettra de confirmer une ressource additionnelle en eau, un bien essentiel pour tous et pour la commune. La charge annuelle de CHF 800.- est supportable pour notre commune. La commission financière donne un préavis favorable pour le financement de cet investissement.*

M. Guillet remercie M. Biemann pour la lecture du rapport de la Commission financière.



**Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2**

**Questions ?**

**vote**

Investissement	40'000.-
Amortissement annuel 2%	800.-

Assemblée communale du 14 avril 2022 12

La parole est à l'Assemblée.

Avez-vous des questions au sujet de l'étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2 ?

**Question** : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, M. Guillet passe au vote.

**Vote** : **L'étude de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2, pour un montant de 40'000 francs, est acceptée à l'unanimité.**

M. Vincent Guillet remercie l'assemblée.



### 3. Comptes 2021



M. Vincent Guillet passe au point 3 de l'ordre du jour. Pour la présentation de ces comptes, et plus particulièrement des points 3.1 et 3.2, M. Guillet donne la parole à M. Olivier Girardin, Conseiller communal responsable du dicastère des finances.

#### **3.1. Comptes de fonctionnement**

##### Présentation

Mesdames, Messieurs,

Les comptes de l'année 2021 peuvent être qualifiés de très bons. Le budget prévoyait un bénéfice de 9'925 francs, cependant l'exercice boucle avec un bénéfice de 118'000 francs, ce en tenant compte que nous avons procédé à ce qui suit :

- Des amortissements supplémentaires de quelque 398'000 francs ;
- Une attribution à la réserve libre de 200'000 francs.

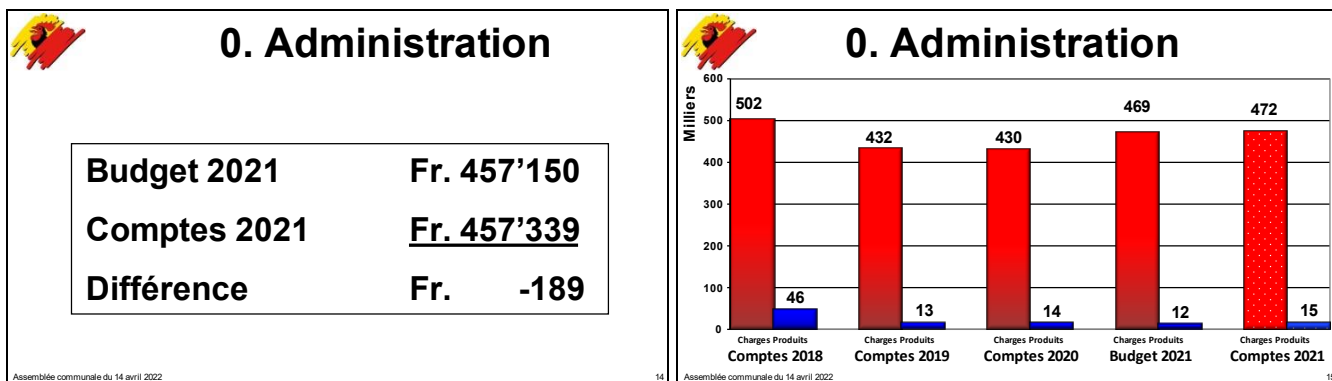
Dès lors, le bénéfice avant amortissements et attributions extraordinaires s'élève à un peu plus de 716'000 francs.

Celui-ci provient principalement des impôts pour un montant total de 497'000 francs, représenté par 176'000 francs sur la facturation des impôts des années précédentes et 321'000 francs sur les impôts extraordinaires.

Pour ces derniers, il n'est pas possible de les anticiper au budget.

Ce solde final découle d'une gestion rigoureuse et maîtrisée de chaque dicastère.

Nous soulignons également que les charges liées et indépendantes de notre gestion ont aussi été moins élevées que budgétisées.



	Charges	Produits	Exc. de charges
0 ADMINISTRATION	Fr. 472'160.25	Fr. 14'821.40	Fr. 457'338.85

**01.300.03 Rémunération des scrutateurs**

Charges : Fr. 5'434.65

Elections communales en 1 tour au lieu de 2 budgétisés (Budget 6'500.00).

**01.317.00 Dédommagements (déplacement, représentation, ...)**

Charges : Fr. 22'397.35

Moins de représentations que prévues (Covid) (Budget 26'000.00)

**02.301.00 Traitement du personnel administratif**

Charges : Fr. 201'850.80

Paiement des heures supplémentaires du personnel administratif. (Budget 187'000.00)

**02.315.00 Entretien des machines et mobilier bureau**

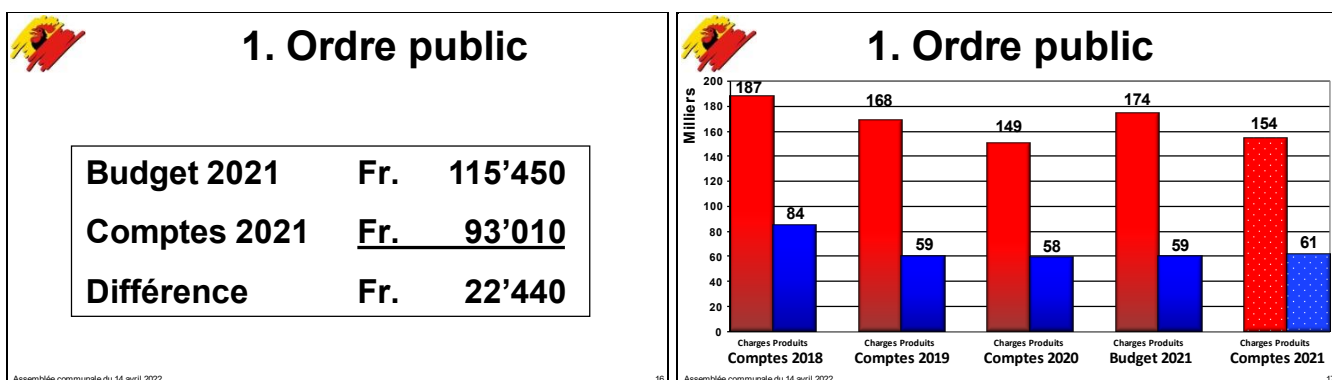
Charges : Fr. 31'984.80

Firewall de l'édilité pas installé lors de la construction du bâtiment édilitaire ; Frais supplémentaires à la suite de l'introduction de MCH2 ; Maintenance informatique sous-estimée (TelecomServices) (Budget 22'650.00)

**02.317.00 Frais de réception et de délégations**

Charges : Fr. 18'450.40

Moins de réceptions que prévues (Covid) (Budget 26'100.00)



	Charges	Produits	Exc. de charges
1 ORDRE PUBLIC	Fr. 154'015.45	Fr. 61'005.20	Fr. 93'010.25

**12.351.00 Participation Service des Curatelles**

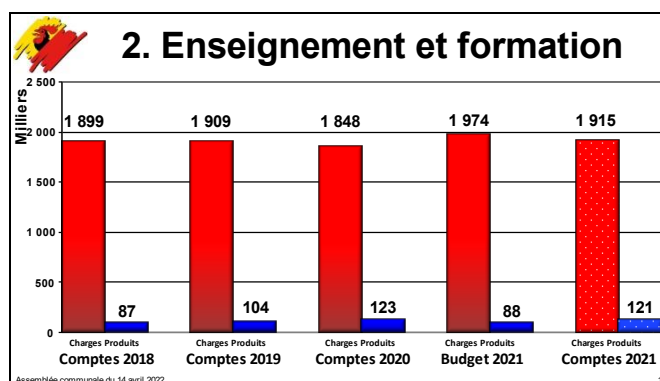
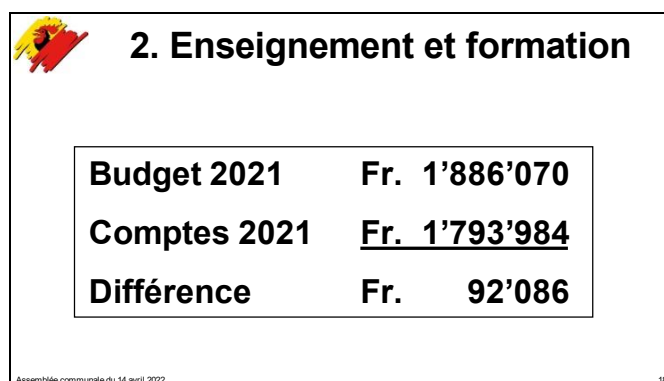
Charges Fr. 49'754.00

Solde 2020 en notre faveur. (Budget 57'500.00)

**14.352.00 Part. intercommunale CSPi Petite Sarine**

Charges Fr. 60'791.55

Moins de soldes que prévu et remboursement d'un montant de l'assurance concernant un dégât de 2020 (Budget 70'000.00)



	Charges	Produits	Exc. de charges
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	Fr. 1'915'462.15	Fr. 121'478.15	Fr. 1'793'984.00

**21.352.01 Participation école du cycle d'orientation**

Charges : Fr. 506'120.00

Frais inférieurs à ceux prévus au budget. (Budget 550'670.00)

**21.433.00 Contribution des parents Accueil extrascolaire**

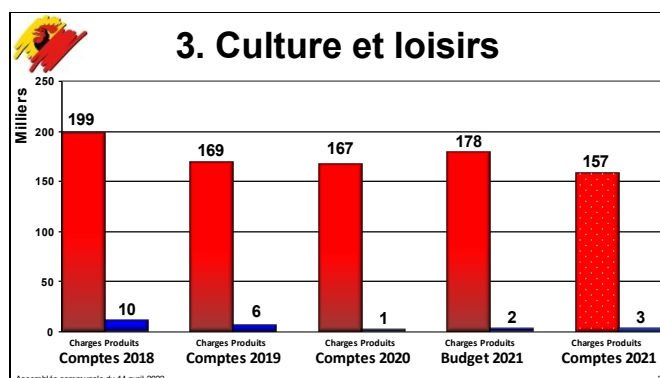
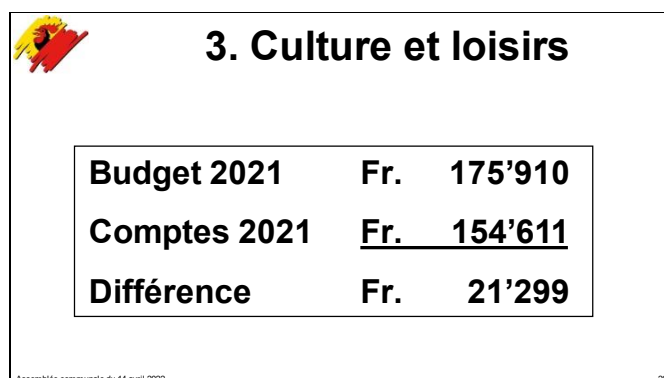
Charges : Fr. 71'103.35

Fréquentation supérieure des enfants que prévu au budget. (Budget 45'000.00)

**29.311.00 Achat de machines et de mobilier**

Charges : Fr. 31'229.85

Achat d'ordinateurs plus élevé que prévu + rattrapage matériel didactique et aménagement de classes en 2020. (Budget 26'450.00)



		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Exc. de charges</b>
3	CULTURE ET LOISIRS	Fr. 157'292.55	Fr. 2'681.40	Fr. 154'611.15

**34.314.01 Entretien halle gymnastique**

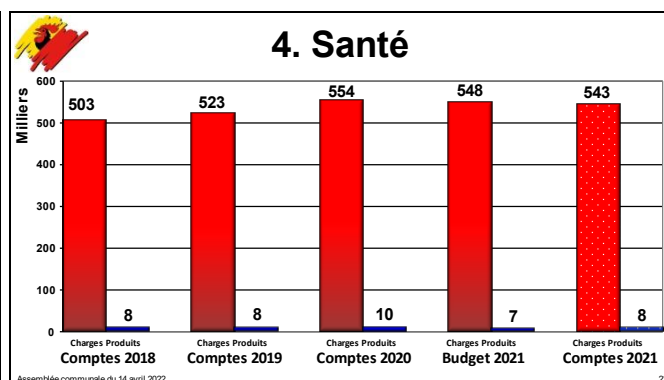
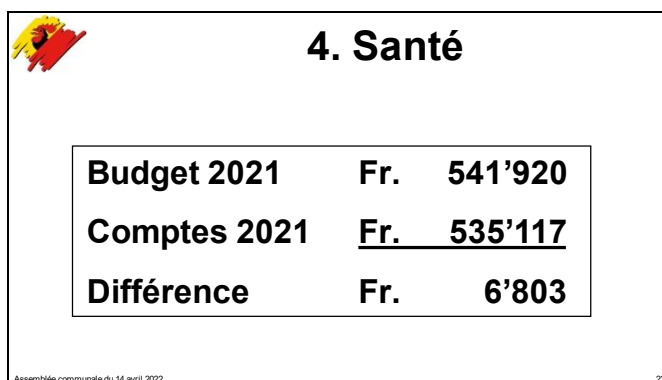
Charges : Fr. 15'605.65

Réparations de la toiture de la halle de gym, non budgétisé. (Budget 8'100.00)

**34.390.01 Imputation interne, amortissements**

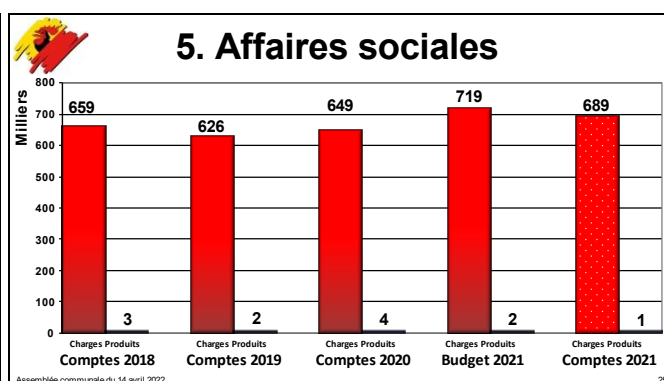
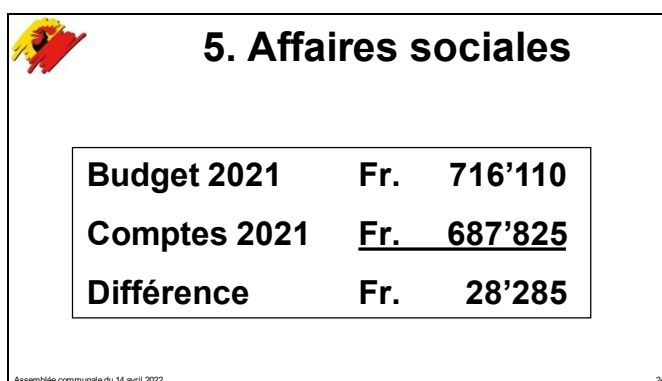
Charges : Fr. 25'490.00

Diminution suite amortissements supplémentaires en 2020. (Budget 37'340.00)



		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Exc. de charges</b>
4	SANTE	Fr. 542'715.20	Fr. 7'598.10	Fr. 535'117.10

Ici, rien de particulier à signaler.

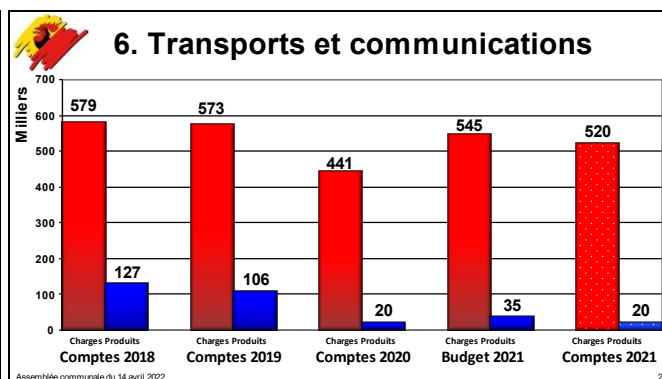
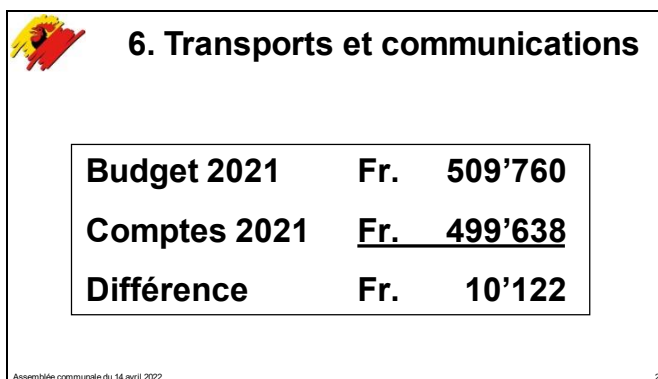


		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Exc. de charges</b>
5	AFFAIRES SOCIALES	Fr. 689'251.49	Fr. 1'426.20	Fr. 687'825.29

**54.365.00 Subvention aux crèches et garderies d'enfants**

Charges : Fr. 13'878.10

Cela est dû à une plus grande participation des parents (Budget 25'000.00).



	Charges	Produits	Exc. de charges
<b>6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>Fr. 519'606.35</b>	<b>Fr. 19'968.00</b>	<b>Fr. 499'638.35</b>

**62.314.00 Entretien des routes**

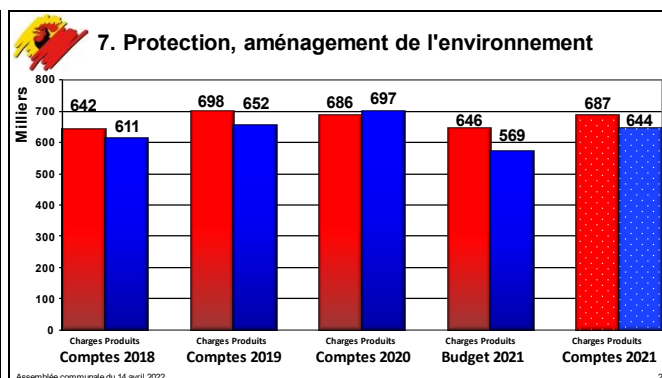
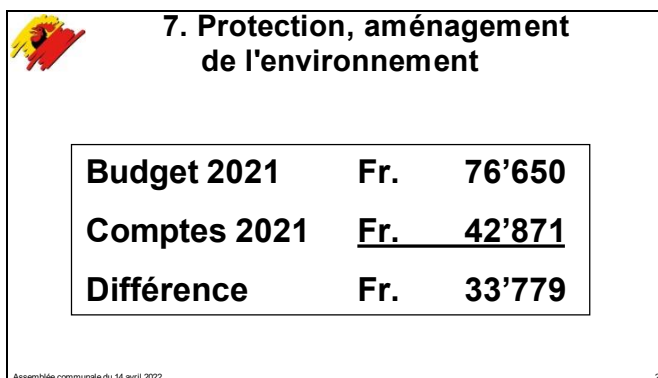
Charges: Fr. 93'560.26

Réparation route du Barrage, frais moins élevés que budgétisé (- 17'000.00) ; Marquage Route du Pratzey, frais moins élevés que budgétisé (- 10'000.00) ; Passerelle des Lécheires, frais moins élevés que budgétisés (- 9'000.00).

**62.314.01 Déblaiement, sablage, protection hivernale**

Charges: Fr. 71'195.44

Plus d'heures de déneigement et de salage que budgétisé. (Budget 50'000.00)



	Charges	Produits	Exc. de produits
<b>7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>Fr. 687'335.05</b>	<b>Fr. 644'463.70</b>	<b>Fr. 42'871.35</b>

**70.313.01 Achat d'eau du GAME (Groupement d'adduction du Mouret et environs)**

Charges: Fr. 42'100.00

Plus d'achat d'eau potable au GAME, en cause plusieurs fuites importantes, un printemps très pluvieux et une fin d'été très sèche (Budget 25'000.00)

**72.318.01 Frais de ramassage, déchets spéciaux**

Charges: Fr. 66'462.75

Fr. 20'000.00 de moins qu'au budget, dont Fr. 12'500.00 de crédit de revalorisation du papier, carton, ferraille et verre.

**74.314.00 Frais d'entretien du cimetière**

Charges : Fr. 12'265.65

Aménagement de tombes cinéraires, frais moins élevés que budgétisés (Budget 30'000.00).

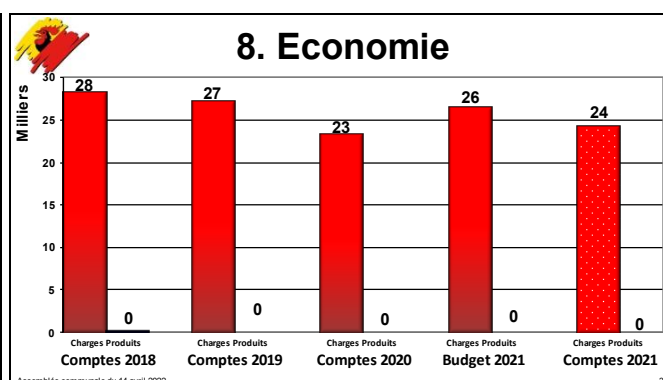
**75.314.01 Entretien des ouvrages et endiguements**

Charges : Fr. 17'404.05

Réfection de la canalisation du ruisseau de Prila à la suite des intempéries répétées du printemps (Budget 10'000.00).

8. Economie		
<b>Budget 2021</b>	<b>Fr.</b>	<b>26'480</b>
<b>Comptes 2021</b>	<b>Fr.</b>	<b>24'210</b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'270</b>

Assemblée communale du 14 avril 2022

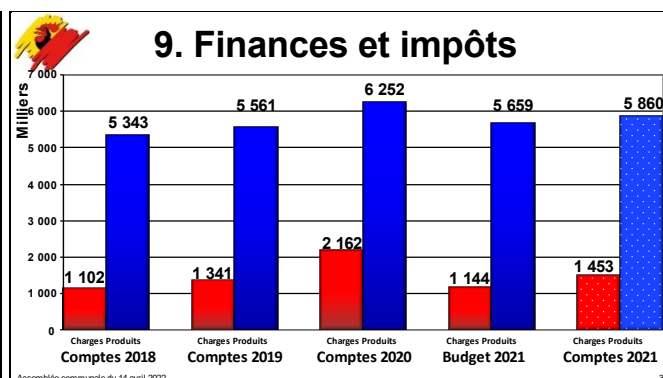


	Charges	Produits	Exc. de charges
8 ECONOMIE	Fr. 24'210.25	Fr. 0.00	Fr. 24'210.25

Ici, rien de particulier à signaler.

9. Finances et impôts		
<b>Budget 2021</b>	<b>Fr.</b>	<b>4'515'425</b>
<b>Comptes 2021</b>	<b>Fr.</b>	<b>4'406'989</b>
<b>Différence</b>	<b>Fr.</b>	<b>108'436</b>

Assemblée communale du 14 avril 2022



	Charges	Produits	Exc. de produits
9 FINANCES ET IMPOTS	Fr. 1'453'496.38	Fr. 5'860'485.79	Fr. 4'406'989.41

**90.400.04 Impôts sur les prestations en capital**

Produits : Fr. 129'997.90


Position non prévisible – retraits liés au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers. (Budget 60'000.00)**90.400.06 Soldes impôts sur le revenu (années précédentes)**

Produits : Fr. 176'028.20

Résultat émanant des années 2020 et antérieures (Budget 0.00).

**90.404.00 Impôts sur les mutations**  
Produits : Fr. 222'090.80


Cela reflète un grand nombre de transactions immobilières durant l'exercice (Budget 80'000.00).

 <b>Comptes de fonctionnement</b>		
	Charges	Produits
Totalisation avant opérations spéciales	6'017'218.87	6'733'927.94
Amortissements supplémentaires	398'326.25	
Attribution à la réserve libre	200'000.00	
Résultat publié (bénéfice)	118'382.82	
<b>Totalisation</b>	<b>6'733'927.94</b>	<b>6'733'927.94</b>

Assemblée communale du 14 avril 2022 34

**Le résultat après l'attribution à la réserve libre  
et à l'amortissement supplémentaire,  
est un bénéfice de**


**Fr. 118'382.82**

 <b>Comptes de fonctionnement</b>		
Total des revenus	Fr.	6'733'927.94
Total des charges	Fr.	<u>6'615'545.12</u>
Excédent de revenus	Fr.	118'382.82

Assemblée communale du 14 avril 2022 35

### **3.2. Comptes des investissements**

M. Olivier Girardin passe aux comptes des investissements.

 <b>3.2 Comptes des investissements</b>		
--	--	--

Assemblée communale du 14 avril 2022 36

M. Girardin ne cite que les plus importants :

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	Fr. 687'704.30	Fr. 429'465.25

**62.501.33 Réfection route de Frontin**  
Charges : Fr. 226'783.60

Sont en rapport avec le compte no 71.501.11 – et faisant suite au décompte définitif – répartition des frais entre la route de Frontin et l'assainissement des eaux usées et eaux claires - En Beauregard.

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
7 PROTECTION – AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	Fr. 219'494.05	Fr. 229'396.60

**70.501.09 Alimentation EP secteur Ecorcheventres**  
Charges : Fr. 181'818.60

Les travaux de cet investissement sont terminés, nous restons en attente des dernières factures.

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
8 ECONOMIE	Fr. 3'150.25	Fr. 52'848.20

**810.501.05 et 810.661.00 Desserte forestière de la Perrausa**


Les travaux sont terminés et nous avons touché des subventions plus élevées que budgétisées.

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
9 FINANCES ET IMPOTS	Fr. 324'250.55	

**942.503.00 Achat et rénovation local PPE – Route d'Arconciel 3**

Les travaux sont terminés, le vétérinaire est entré en jouissance dès le mois de juin 2021.

TOTALISATION	Fr. 1'234'599.15	Fr. 711'710.05
<b>Excédent de charges des investissements</b>		<b>Fr. 522'889.10</b>
SOMMES EGALES	Fr. 1'234'599.15	Fr. 1'234'599.15

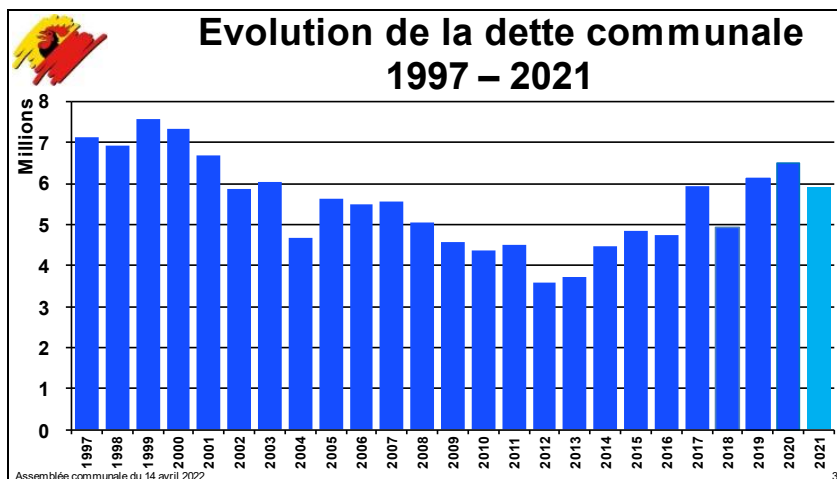
 <b>Comptes des investissements</b>	
Total des revenus	Fr. 711'710.05
Total des charges	<u>Fr. 1'234'599.15</u>
Excédent de charges	Fr. 522'889.10

Assemblée communale du 14 avril 2022 37



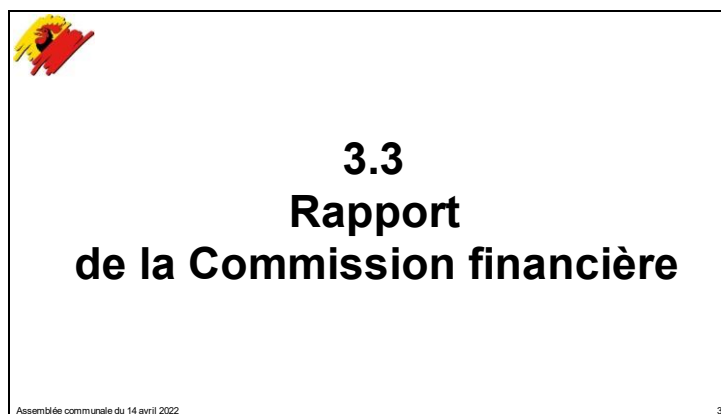
## Evolution de la dette communale

Dette nette au 31.12.2021 5'883'291  
Dette nette par habitant (1466 habitants) 4'013



Je vous remercie de votre attention.

M. Vincent Guillet remercie M. Girardin pour ses explications et donne la parole à M. Jacques Biemann, Secrétaire de la commission financière pour le rapport de celle-ci.



### Rapport de la Commission financière

La Commission Financière s'est réunie le 30 mars 2022 pour examiner le contrôle des comptes 2021. Nous avons reçu de M. David Vesly de la société fiduciaire Gefid SA, le rapport de révision sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021. La comptabilité et les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires. La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Le rapport établi le 30 mars 2022 est sans réserve, ni remarque particulière. Lors de cette séance, nous avons pu poser toutes les questions que nous avons jugées nécessaires auprès des représentants du Conseil Communal et de l'Administration Communale. Nous avons reçu des réponses en toute transparence, claires et précises de MM. Guillet – Syndic, et Girardin –

*Responsable des Finances, ainsi que de Mmes Minguely – Caissière Communale et Roulin – Perceptrice des impôts. Il ressort des comptes un magnifique excédent de revenus d'environ 716'000.-. Le Conseil Communal a décidé de procéder à des ajustements extraordinaires par des amortissements supplémentaires et une attribution à la réserve libre. Le résultat net après ces attributions spéciales est de CHF 118'382.82.*

*La Commission financière relève que :*

- *Les charges sous la gestion directe du Conseil Communal sont bien maîtrisées.*
- *Les charges liées, qui ne sont pas sous la gestion directe du Conseil Communal, sont inférieures grâce à des décomptes finaux positifs. Ces décomptes variant d'une année à l'autre ne peuvent pas être anticipés.*
- *Les rentrées fiscales sont supérieures aux estimations. L'estimation des impôts courants dans les budgets est faite de manière prudente, sur la base des prévisions du Service cantonal des contributions. L'estimation des impôts spéciaux, variant d'une année à l'autre, ne peuvent pas être anticipés de manière fiable.*

*La Commission financière pense que ce résultat exceptionnel devrait servir au bien de tous les citoyens, par exemple en revoyant certaines infrastructures. Cependant, nous recommandons de rester prudents. Nous ne connaissons pas encore tous les effets de la révision fiscale entrée en vigueur en 2020, particulièrement ceux sur la péréquation financière. De plus, ces derniers temps ont été marqués par les crises successives qui pourraient affecter tant le niveau des dépenses de la commune que celui des entrées. Selon l'appréciation de la fiduciaire Gefid SA et sur la base des vérifications effectuées, celle-ci recommande l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis. La commission financière, à l'unanimité de ses membres présents, se joint à l'avis de la fiduciaire et recommande à l'assemblée de les approuver. La Commission Financière remercie le Conseil Communal dans son ensemble pour son travail et pour la très bonne maîtrise des charges de fonctionnement. Nous remercions également Mmes Minguely et Roulin pour leur disponibilité et leur travail.*

M. Guillet remercie M. Biemann pour la lecture du rapport de la commission financière


La parole est à l'assemblée.



Au sujet des **comptes de fonctionnement ou d'investissement**

**Question** : **aucune**


La parole n'étant pas demandée, Monsieur Guillet passe aux votes des comptes de fonctionnement et d'investissement. Pour ces deux points, il précise qu'il s'agit de donner décharge des comptes au Conseil communal, par conséquent le Conseil ne vote pas.



<b>Comptes de fonctionnement</b>	
<b>vote</b>	
Total des revenus	Fr. 6'733'927.94
Total des charges	<u>Fr. 6'615'545.12</u>
Excédent de revenus	Fr. 118'382.82

Assemblée communale du 14 avril 2022 41

**Vote** : Les comptes de fonctionnement 2021 sont acceptés à l'unanimité.



<b>Comptes des investissements</b>	
<b>vote</b>	
Total des revenus	Fr. 711'710.05
Total des charges	<u>Fr. 1'234'599.15</u>
Excédent de charges	Fr. 522'889.10

Assemblée communale du 14 avril 2022 42

**Vote** : Les comptes des investissements 2021 sont acceptés à l'unanimité.

M. Guillet remercie l'assemblée pour l'approbation des comptes 2021 et de la confiance ainsi témoignée au Conseil communal. Il en profite pour remercier le personnel administratif pour son excellent travail et la bonne tenue de nos comptes.

## 4. Plan financier 2022 à 2026



M. Vincent Guillet rappelle qu'un plan financier est un outil qui sert de fil rouge financier pour le Conseil communal pour les années futures. Lors de son élaboration, des éléments tels que rentrées fiscales, charges d'amortissement et intérêts des futurs investissements, charges liées ou pertes fiscales dues à des réformes, doivent être pris en compte. Un plan financier doit être régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des projets communaux et de la situation économique, par exemple. Le Conseil communal présente à l'assemblée le plan financier 2022-2026.

M. Guillet rappelle que l'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Pour la présentation du plan financier pour les années de 2022 à 2026, il passe la parole à M. Olivier Girardin, responsable du dicastère des finances.

### Présentation

Le plan financier est une projection mais aussi une estimation des charges et des produits pour une période déterminée. Au niveau communal, elle sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts.

Dans le plan financier 2022 - 2026, il a été tenu compte des intérêts bancaires de 2%.

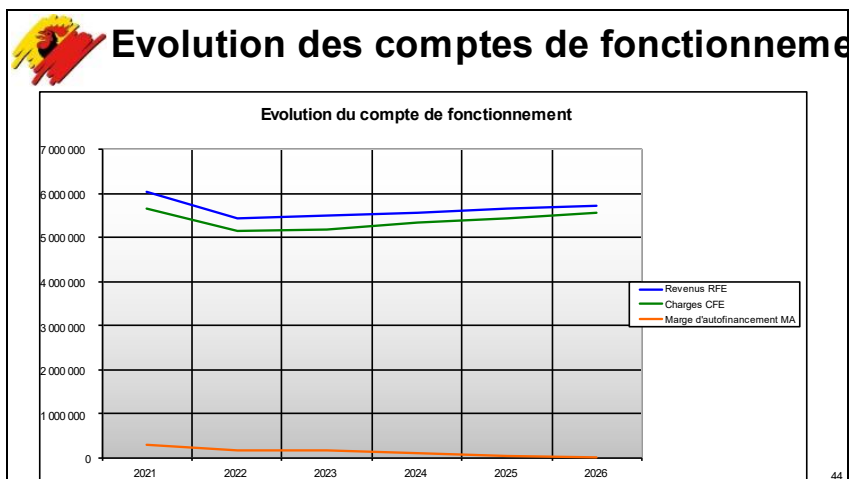
Selon nos projections, les rentrées fiscales augmentent de 2% l'an et tiennent compte de l'arrivée de nouveaux habitants, en particulier les citoyens qui intégreront la nouvelle zone de Beauregard, en cours de réalisation.

Ce plan ne tient pas compte d'une éventuelle dégradation conjoncturelle induite par la situation pandémique et géopolitique actuelle et incertaine.

Comme vous pourrez le constater dans le tableau ci-dessous, le Conseil communal prévoit la poursuite de sa politique d'investissements concernant les routes, les infrastructures et bâtiments communaux, soit pour 2023 :

- La réfection de la route Treyvaux-Arconciel que son état nécessite ;
- La source du Moulin qui, si le sondage s'avère concluant, permettra d'augmenter l'indépendance en eau potable de la commune.

Malgré tous les investissements planifiés, on peut constater que la marge d'autofinancement reste positive et que la courbe des revenus est également supérieure à celle des charges.



Voici donc les investissements prévus pour le plan financier 2022-2026 :

Voici la liste des investissements prévus pour la période 2022 à 2026 :

**Liste des projets**

**2022 - Estimation: -42'000.-**

Report: Mise à ciel ouvert ruisseau des Arbagnys  
Report: ./ Subvention 72%

Report: Réfection des routes communales AF 4e étape  
Report: ./ Subvention routes AF4 + AF3

Nouveau 2022 – Source du Moulin étape 2

**Total dépenses d'investissement 2022 : 390'000.-**  
**Total recettes d'investissement 2022 : 432'000.-**

Assemblée communale du 14 avril 2022

**Liste des projets**

**2023 - Estimation : 2'704'550. -**

Solde routes AF Vers -St-Pierre et Le Moulin  
./ Subventions routes AF et participation des privés

Route Treyvaux -Arconciel

Source du Moulin étape 3

Révision partielle du PAL - étape 1

Assemblée communale du 14 avril 2022

**Liste des projets**

**2024 - Estimation : 2'220'000. -**


Réfection du bâtiment UST de Parrausa

Parking sous l'église

Révision partielle du PAL étape 2

Place de jeux école

Assemblée communale du 14 avril 2022



## Liste des projets

**2025 - Estimation : 1'065'000. -**  
Halle de gym: réfection toiture, sanitaire et divers  
Route Vers St-Pierre secteur église Brassasson

**2026 - Estimation : 0-**  
Aucun investissement prévu en 2026

Assemblée communale du 14 avril 2022 48

Merci pour votre attention.

M. Vincent Guillet remercie M. Olivier Girardin pour ses explications et donne la parole à M. Jacques Biemann, Secrétaire de la Commission financière.



## Plan financier 2022 – 2026

### Rapport de la Commission financière

Assemblée communale du 14 avril 2022 49

#### Rapport de la commission financière

*MM. Guillet et Girardin ainsi que Mmes Minguely et Roulin nous ont informés et donnés les détails de la planification financière 2022 – 2026. Les hypothèses d'évolution définies pour l'élaboration du plan financier nous paraissent pertinentes. Nous avons pu poser toutes les questions que nous avons jugées nécessaires. Nous avons reçu des réponses en toute transparence, claires et précises. La Commission Financière pense que les résultats exceptionnels des dernières années devraient servir au bien de tous les citoyens. Certaines infrastructures, comme par exemple la halle de gymnastique ou la salle polyvalente, pourraient être revues en fonction du besoin et des priorités définis par les citoyens. La commission financière remercie le Conseil Communal dans son ensemble pour son travail*

M. Guillet remercie M. Biemann pour la lecture du rapport de la Commission financière.

La parole est à l'Assemblée.



**Questions :**

Mme Chantal Freymond se rend bien compte qu'il est nécessaire de prévoir une réfection des vestiaires pour le FC. Cependant, lorsqu'elle constate l'argent qui est prévu pour ceux-ci et la réfection de la halle de gym, cela lui pose quand même des questions...Cela lui paraît disproportionné...Il y a quand même bien plus de personnes qui utilisent la halle de gym que les vestiaires du foot...

M. Vincent Guillet répond que le Conseil communal a prévu dans le Plan financier des chiffres qui était en leur connaissance au moment de son établissement. Cependant, le Conseil communal est en train d'étudier plusieurs variantes, éventuellement combiné avec un local du feu, où on pourrait intégrer les vestiaires du foot. C'est des analyses qui doivent encore être faites, également au niveau de l'utilisation de la halle de gym. Pour le moment, il s'agit de montants à notre connaissance. Peut-être que les projets vont changer en cours de route, on remarquera que ces montants de suffisent pas, ou alors on crée quelque chose à un autre endroit pour tout rassembler. Le Conseil communal doit encore travailler sur ces dossiers.

M. Pierre-Alain Bapst Il avait prévu de prendre la parole dans les Divers mais il pense que le moment est propice pour faire cette intervention. Je me permets de prendre la parole pour partager avec vous une réflexion sur les infrastructures de notre commune pour les sociétés locales. Dans un esprit constructif, j'ai naturellement échangé sur ce sujet avec notre Syndic avant cette assemblée pour l'informer de cette démarche. Je ne surprendrai personne en disant que la vie associative de notre village est un élément connu et reconnu. Il y en a pour tous, de la fanfare au théâtre sans oublier le tir, le moto-club, la Camaraderie militaire, la pétanque, la jeunesse et les multiples sociétés de sport ... Grâce à l'engagement bénévole d'un grand nombre de personnes, ces activités offre un large panel d'activité et renforce la cohésion au sein de notre Commune. En guise de constat, je relève que Treyvaux a souvent été pionnier dans le domaine des infrastructures pour les sociétés locales, je cite en exemple la construction de la halle de gym en 1977, le nouveau terrain de foot en 1993 et le stand de tir en 1995. Durant les 20 dernières années, peu d'investissement ont été réalisés pour les infrastructures des sociétés et, aujourd'hui, plusieurs éléments attestent le besoin de faire une étude globale. Ci-dessous quelques arguments pour étayer cette proposition :

- Les vestiaires du FC La Combert à Treyvaux ne sont plus adaptés

- La salle de gym a été construite en 1977, rénovée en 2005 et présente aujourd'hui des signes de fatigue
- La problématique des places de parcs lors de manifestations est grandissante
- Les besoins de pouvoir disposer d'heures d'entraînement supplémentaire en salle de gym sont en hausse et les perspectives ne sont pas à la baisse
- Finalement, je constate que plusieurs sociétés du village ont fusionné ces dernières années avec parfois une réflexion de pouvoir profiter des infrastructures voisines. Ceci a pour conséquence que plusieurs manifestations ne se déroulent plus chez nous, par exemple la soirée de Gym, les soupers de soutien dans la salle Sport et Culture à La Roche.

C'est dans ce contexte que je propose au Conseil Communal de soumettre un crédit d'étude, idéalement lors de la prochaine assemblée communale, ce qui semble également aller dans le sens du Plan financier et des dépenses prévues pour 2024 et 2025, qui concernent ces points dont il vient de parler.

Cette étude devrait permettre d'évaluer les besoins en infrastructures pour les sociétés, la faisabilité et les coûts. Comme dans tous projets, il est important d'étudier plusieurs variantes pour peser les avantages et désavantages des différentes options.

Parmi ces variantes, je propose d'intégrer une réflexion globale avec une possible réaffectation du site Favorol Papaux.

Naturellement, d'autres projets telle que la nouvelle Caserne des Pompiers pourrait être intégrée dans cette étude.

Dans la perspective que cette étude puisse se réaliser et qu'une proposition d'investissement soit à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée il est évident qu'il y aura des incidences sur les finances communales.

Cette proposition n'a bien sûr pas pour objectif de péjorer notre situation financière mais bien de doter notre commune d'infrastructures pouvant servir à l'ensemble de la population. Ces investissements pourraient naturellement être réalisés avec du bois local et des artisans de notre Commune !

En espérant une suite favorable à cette proposition, je vous remercie pour votre attention.

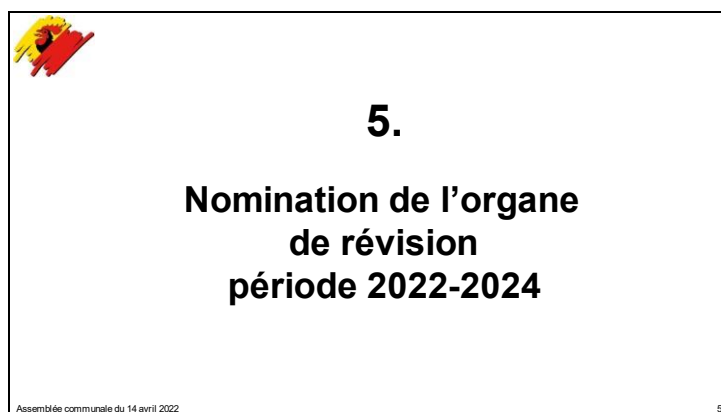
M. Vincent Guillet

prend bonne note du message de M. Pierre-Alain Bapst. Le Conseil communal va étudier cette proposition.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée prend acte du plan financier 2022 à 2026.



## 5. Nomination de l'organe de révision pour la période 2022-2024



M. Vincent Guillet passe au point 5 de l'ordre du jour – Nomination de l'organe de révision pour la période 2022-2024. Pour la présentation de ce point, il passe la parole à M. Jacques Biemann, Secrétaire de la Commission financière.

### Présentation

Mesdames, Messieurs,

Le mandat de révision attribué à la Fiduciaire Gefid SA arrive à échéance. Un mandat supplémentaire ne peut plus être attribué car la durée maximale de 6 ans définie dans la loi a été atteinte. Lors de sa séance du 30 mars 2022, la Commission Financière a évalué sous différents critères les 3 offres reçues des fiduciaires Jeckelmann, BDO et Fiduconsult. Le jeudi 7 avril, deux entretiens ont été réalisés avec les fiduciaires Jeckelmann et BDO.

Il en ressort que :

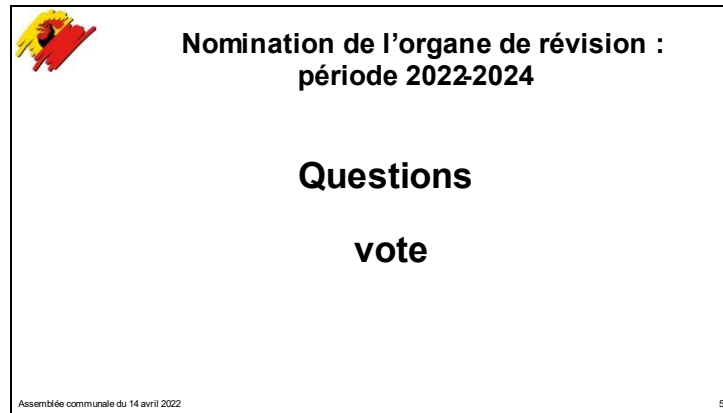
- Les fiduciaires Jeckelmann, BDO et Fiduconsult ont les qualifications requises et l'indépendance nécessaire à la réalisation de cette mission.
- Les fiduciaires Jeckelmann et BDO nous ont présenté une grande expérience dans la révision des administrations publiques, une parfaite maîtrise des nouvelles normes comptables MCH2 ainsi que de nombreuses références de qualité.
- La fiduciaire BDO nous a soumis l'offre la plus compétitive.

En comparaison de tous les critères retenus, la Commission Financière vous propose de désigner la Fiduciaire BDO SA comme organe de révision pour les 3 prochaines années, soit pour les comptes 2022 à 2024. Pour terminer, j'aimerais remercier mes collègues de la Commission Financière, Mme Corinne Yerly, MM Julien Bianchi, Raphaël Roulin et son Président, M. Sylvain Probst.



M. Guillet remercie M. Biemann pour sa présentation.

La parole est à l'Assemblée.



Avez-vous des questions concernant le choix de l'organe de révision ?

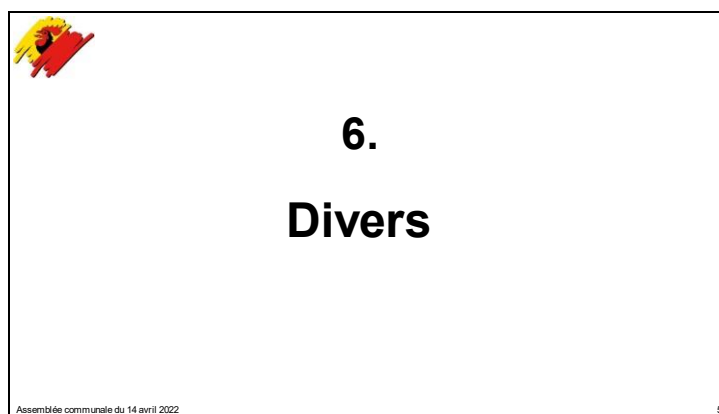
**Question** : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, M. Guillet passe au vote.

**Vote** : **La fiduciaire BDO à Villars-sur-Glâne est nommée en qualité d'organe de révision pour les comptes des années 2022 à 2024, à l'unanimité.**

M. Vincent Guillet remercie l'assemblée.

## 6. Divers



M. Vincent Guillet passe au point 6, les divers.

M. Guillet informe que le Conseil communal organisera une fête pour la réception de nos députés Mme Lepori et M. Bapst. Cette réception sera organisée le **dimanche 26 juin 2022**, jour de la Patronale. Messe à 10h00, animée par le Chœur mixte, ensuite cortège mené par la Société de musique, jusqu'à la grande salle de l'Auberge de la Croix-Blanche où un apéritif sera servi à la population.

Le Conseil communal n'a pas d'information supplémentaire à transmettre. La parole est à l'assemblée, avez-vous des questions ou des remarques.

### Questions :

**Mme Marie-Thérèse Biemann** souhaite parler du cimetière. Les vieilles tombes présentes au cimetière ont 30 ans actuellement. C'est énorme...30 ans d'entretien et de décoration. C'est souvent des personnes âgées qui entretiennent ces tombes. Elle proposerait aussi que chacun nettoie autour de la tombe dont il s'occupe, parce que c'est envahi de mauvaises herbes et ce n'est pas nécessairement à la Commune de faire ce travail. Quand on est en train de mettre des fleurs, on nettoie autour de la tombe et ça ferait déjà un bon travail de fait. Cela rendrait aussi notre cimetière de meilleure allure...

Autre chose, le vide du côté nord du cimetière est énorme, recouvert de gravier. Est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer d'enlever ces cailloux, semer du pré et d'en faire une place de jeux ou alors une place avec des bancs ?... cela ne dérangerait personne... ! En plus avec le réchauffement climatique, ce serait une place très appréciée à l'ombre de l'église. Cela pourrait faire office d'aire de repos.

Elle rappelle aussi qu'il n'y a plus qu'un seul banc au cimetière, mais alors personne n'ose plus s'asseoir dessus car il est complètement pourri.

### M. Vincent Guillet

répond que normalement une série de tombes seront enlevées l'année prochaine. Le Conseil avait déjà prévu en 2021 un aménagement de la place sur le côté nord du cimetière mais nous n'étions pas satisfaits de l'étude qui a été rendue. Il avait été prévu de mettre des arbres avec des bancs mais cela coûtait assez cher. Le Conseil communal

devait donc repasser ces dépenses en assemblée communale. Vu qu'une autre partie des tombes seront enlevées l'année prochaine, le Conseil communal présentera à l'assemblée de décembre 2022 un projet un peu plus concret. M. Guillet pense toutefois qu'aménager une place de jeux dans le cimetière, cela lui paraît difficile... mais à étudier encore.

**M. François Kolly**

relève qu'en cas de projet sur le côté nord du cimetière, est-ce qu'il ne faudrait pas intégrer l'élargissement de la route en même temps ?

**M. Vincent Guillet**

comprend bien la réflexion de M. Kolly. Cependant, c'est très compliqué car il faut prévoir la réfection complète de la route, déplacement du mur, cela correspond donc à un autre coût d'investissement. C'est un projet qui devrait être intégré dans une réfection de la route du Bugnon.

**M. François Kolly**

pense que la tête du mur arrivera une fois en bas...

La parole n'est plus demandée.

Arrivés au terme de cette assemblée, M. Guillet n'aimerait pas omettre de remercier les citoyennes et citoyens de leur participation de ce soir et pour leur fidélité à nos assemblées ainsi que de l'intérêt qu'ils portent aux affaires communales. Il remercie également ses collègues du Conseil communal pour leur engagement et leur travail, leur collégialité, les employés de l'administration, de l'exploitation ainsi que les auxiliaires, les membres des diverses commissions, les sapeurs-pompiers et le corps enseignants. Il espère que tout le monde prend du plaisir dans sa fonction qu'il occupe et que chacun en soit remercié.

M. Guillet souhaite à toutes et tous de belles fêtes de Pâques et un bel été.



# Joyeuses Fêtes de Pâques



Assemblée communale du 14 avril 2022

55

*L'assemblée est levée à 20h50.*

## **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

La Secrétaire

Le Syndic

Sandra Maradan

Vincent Guillet